



Michèle Delaunay
Députée
Ancien-Ministre
Présidente d'Alliance contre tabac

COMMUNIQUÉ DE MICHELE DELAUNAY

Rapport de la cour des comptes : Politique du tabac, peut mieux faire

Le *Rapport Public annuel* de la Cour des comptes est **sans appel sur la nécessité de consolider les politiques publiques du tabac**. Les efforts entrepris, notamment dans le cadre de la loi de santé et du PNRT n'auront ni « résultats rapides ni résultats durables sans une politique active via la fiscalité ».

Par ailleurs, des aides aux buralistes (255 M d'Euros entre 2012 et 2014) supposées compenser une diminution des ventes, ont en réalité profité aux buralistes les plus prospères et le chiffre d'affaire global de la profession a très fortement augmenté.

La Cour, sans l'exprimer en ces termes, dénonce une relation complaisante entre l'État et les acteurs économiques du tabac, dont les buralistes font partie.

Si la Cour salue l'innovation marquante que constitue le paquet neutre, elle met en lumière le poids croissant du coût sanitaire et social et appelle les professionnels de la santé à s'engager beaucoup plus fortement dans la lutte contre le tabagisme.

Une fois encore percutant, le **Rapport de la Cour des comptes appelle à un état d'urgence contre le carnage sanitaire et financier que constitue le tabac**